

A photograph of two snails on a mossy rock in a forest. The snails are positioned in the lower center of the frame, facing each other. The background is a dense forest with green foliage and a blue sky visible through the trees. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

LE PETIT
Bruyérois
LES BREVIAIRES

NOTRE VILLAGE
page 3

TERRITOIRE
page 12

ÉCOLE
page 5

INFOS PRATIQUES
page 14

EVENEMENTS ET CULTURE
page 9

ETAT CIVIL
page 15

A O Û T
2021 N° 58

EDITO DU MAIRE

Un nouvel espoir

Chères Bruyéroises, chers Bruyérois, chers enfants,
L'année scolaire vient de se terminer et je veux tirer un premier bilan de 2021.

Notre village a montré une solidarité et un engagement exemplaire face aux épreuves liées à la lutte contre la pandémie.

Je remercie les personnels enseignants, les employés municipaux, les gendarmes, les personnels soignants, les intervenants et responsables associatifs, les parents d'élèves ainsi que vous toutes et tous, qui avez participé de toutes vos forces à ce grand effort dans le but de renforcer nos défenses et protéger nos enfants, nos aînés et tous les habitants.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrent de cette situation et de l'isolement et qui perdent espoir, ceux qui souhaitent travailler et ne le peuvent pas. Une pensée aussi, sincère et profonde pour celles et ceux qui ont eu des symptômes parfois lourds et qui ont mis du temps à s'en remettre. Nous n'avons pas de décès officiel COVID sur la commune, mais la bataille n'est pas terminée, restons vigilants.

J'ai également une pensée pour les membres de l'association Sport & Loisir, qui participent au dynamisme des Bréviaires et créent du lien social. Ils n'ont pas pu jouer ce rôle en 2021 autant qu'auparavant, et je souhaite que rapidement tous les bénévoles qui animent les sections puissent reprendre une pleine activité.

Sur les deux derniers mois, avec la perspective de sortie de crise, les enseignantes et les animateurs (trices) associatifs ont réussi à créer des spectacles et une exposition de fin d'année qui ont été présentés au public fin juin. C'est avec une grande joie et un réel plaisir que j'ai assisté à des spectacles inédits où imagination et créativité tiennent le premier rôle et je réitère mes félicitations aux créateurs (trices) et aux enfants pour ces moments inoubliables.

Un remerciement tout particulier à Mme Claire Dal, maîtresse des classes de CE1 et CE2 qui a changé de fonction dans l'éducation nationale. Elle était notre spécialiste des activités à thématique scientifique, elle avait (avec sa classe) gagné plusieurs concours de défis techno (encore cette année), et

une musicienne aussi qui aimait transmettre son savoir. Vous nous manquez déjà Mme la maîtresse, votre sourire et votre gentillesse resteront dans nos mémoires.

Notre commune fait maintenant partie du club restreint des Réserves naturelles nationales, c'est avec fierté que j'ai reçu la confirmation du décret de création d'une réserve sur les étangs de Hollande. Vous trouverez page 12 un article complet sur ce sujet.

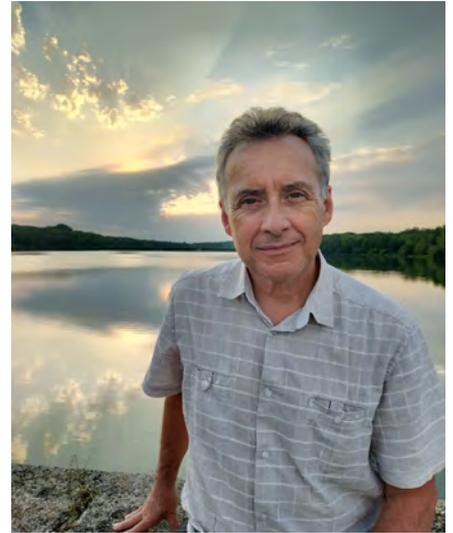
Pour des raisons sanitaires, la prolifération des cyanobactéries et algues filamenteuses nous obligeait à une fermeture de la baignade de la base des étangs de Hollande depuis plusieurs années. La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires a installé un système ultrason pour lutter contre ces proliférations aussi massives que soudaines. Un article en page 15 vous renseignera avec un point de vue scientifique.

Dernière minute dont nous nous serions bien passé, l'invasion du terrain de football et l'installation d'un campement illégal. Ce n'est pas la première fois, mais j'espère que nous trouverons des solutions pour que ce soit la dernière...

Nous avons décidé de vous proposer de croire à un nouvel espoir de sortie de crise, c'est pourquoi nous avons planifié, une soirée conviviale le 28 août aux étangs de Hollande, un forum des associations et un Ciné-Opéra le 4 septembre, une fête communale (version allégée) les 11 et 12 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine 18 & 19 septembre des balades de découverte de notre commune. Et enfin maintes fois reporté mais toujours d'actualité le récital de M. Claude Lemesle le 2 octobre 2021.

Bonne vacances et rendez vous fin août.

Jacques Formenty



NOTRE VILLAGE



Espace enfant du château d'eau



Espace enfant salle des fêtes



Terrain synthétique city

Projet d'aménagement de la zone du stade

Les lieux de détente et de loisirs extérieurs ne sont pas pléthores aux Bréviaires. Deux aires de jeux enfantines (une située derrière la salle des fêtes, l'autre près du château d'eau), un espace de jeux de boules devant la salle des fêtes, l'espace loisir du château d'eau comprenant un stade en herbe, aujourd'hui inutilisé, un terrain synthétique «city» permettant la pratique des sports collectifs, deux courts de tennis vétustes, laissés à l'abandon depuis de nombreuses années, représentent les seules possibilités d'évasion pour les habitants de notre commune de 1300 habitants.

Les aménagements aires de jeux enfantines et terrain synthétique appartiennent à la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, chargée de les entretenir.

Dans la perspective d'offrir à notre population des espaces de vie supplémentaires, la surface du château d'eau, propriété de la commune, présente potentiellement de très intéressantes possibilités, le tout dans un cadre exceptionnel et bucolique. Les élus réfléchissent activement à sa réhabilitation. Parmi les nombreuses options qui s'offrent à nous, voici celles qui ont retenu notre attention :

- Plantation d'arbres d'essences variées sur la première moitié du stade en herbe. Au milieu de ces plantations, création d'un kiosque. A l'intérieur de cet espace boisé, installation d'agrès sportifs de remise en forme.
- Création d'un espace corde-araignée pour les

enfants et les jeunes adolescents (idéalement à côté du terrain city).

- Installation d'un espace jeux de boules (lieu à déterminer).
- Réfection d'un des deux de tennis, quant à l'autre, nous pensons à une restructuration dont l'objectif aurait une visée différente du tennis (sujets à l'étude).
- Aménagement de l'espace tennis de table béton en tables de teqball.
- Proposition de création d'un espace canin derrière les courts de tennis. Face au nombre croissant de chiens sur notre commune, il nous semble intéressant de proposer un lieu dédié à l'éducation canine.
- Création d'un éco pâturage.
- Travaux de réaménagement de l'ancien vestiaire de football (en sanitaires publics, en salle d'organisation d'événements festifs avec espaces de cuisson, de réfrigération entre autres).

L'idée de ce concept tient dans un intérêt et une occupation inter générationnelle. Cet espace serait ouvert au public en journée et fermé la nuit. Il serait en outre équipé de système de télésurveillance. Ces projets ne sont encore qu'au stade de l'étude. La situation budgétaire de notre commune ne permet pas d'envisager la réalisation complète pour cette année. Il semble plus prudent de viser l'horizon 2021-2022. Certaines étapes démarreront cependant à l'automne (plantations d'arbres). D'autres suivront dans la foulée (espace corde-araignée). Les élus organiseront un débat public lorsque la situation sanitaire le permettra, mais ils restent à votre écoute, et donc, toutes vos idées sur le sujet seront les bienvenues.

Pascal GODOT

8 mai 1945

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin !

Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin.

Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplît les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent.

Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé.

La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance

brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien.

La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible. Entendons les mots de Malraux : « *un monde sans espoir est irrespirable* ».

La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe.

Conseil Municipal du 4 mars 2021

Taux inchangés par rapport à 2020

Taux d'imposition 2021

Taxe d'habitation 10.34%

Taxe foncière (bâti) 10.85%

Taxe foncière (non bâti) 46.09%

Changement de gérants

pour notre petit commerce.

Bienvenue à Mr et Mme SAMBASIVAM.

Commerce de proximité et relais de colis.

Extinction de l'éclairage public entre juin et août.

Nous avons posté sur l'application Illiwap un sondage pour connaître votre position sur la coupure nocturne des éclairages publics. Vous êtes 77% à approuver ce changement et la majorité a choisi une coupure entre 23h et 5h.

Nous allons faire des tests de coupure en juillet, puis nous allons étudier les points sensibles (passage piétons) qui méritent peut être un éclairage de signalisation avec une intensité contenue.



STOP aux incivilités

Plusieurs Bruyéroises et Bruyérois sont venus interpeller Mr le Maire en mairie pour signaler une recrudescence d'actes intolérables.

- Les excréments de chiens devant les portails, portillons, boîtes aux lettres...et même sur les aires de jeux des enfants ! Ceci est passible d'une amende de 135 €.
- Des poubelles non triées déposées dans les containers personnels
- Les containers de déchets verts ou on retrouve des tailles de haies, d'arbres.....
- Des masques, des bouteilles, des détritrus retrouvés sur nos trottoirs ou en bordure de nos rues et chemins.

Nous souhaitons tous vivre en harmonie dans notre village, alors si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs chiens, veillez à vous munir d'un sac lors de vos balades pour ramasser leurs excréments, même dans la pelouse de la municipalité ou de vos voisins. Les chiens bien sûr ne sont nullement responsables de cette situation !

Lors de vos promenades, veillez également à ramasser vos emballages (paquets de gâteaux, bouteilles...)

Tous ensemble, nous rendrons notre village agréable et merci pour vos efforts.



Représentation équestre

Le 6 juillet, nous étions au haras. Les gendarmes du poste à cheval ont proposé aux élèves de l'école élémentaire des Bréviaires et à une classe de Rambouillet un très beau programme de dressage. Cette parfaite maîtrise du cheval a impressionné les enfants et les adultes.

ÉCOLE



Installation pour test d'un purificateur d'air

Afin de faire face à la pandémie du COVID 19, nous avons décidé de mettre en test un purificateur d'air. Il a été installé dans l'une des salles de classe de l'école maternelle. Cet appareil a été spécialement développé pour l'instal-

lation dans des pièces nécessitant une purification d'air. Le spectre d'utilisation comprend entre autres les salles de classe, les jardins d'enfants, les restaurants, les salles de conférence, les bureaux, les cabinets médicaux et les centres de fitness. L'AirPurifier est adapté à toutes les pièces d'une superficie maximale de 60 m². L'appareil permet de renouveler l'air 6 fois par heure. Le double étage de filtre, avec filtre absolu, contribue à créer un air ambiant parfaitement sain. Dans les pièces de plus grande superficie, la pose de plusieurs appareils permet d'obtenir le renouvellement d'air nécessaire. Deux semaines de mesures ont été effectuées pour s'assurer de l'efficacité de la solution avec le protocole mis en place par l'éducation nationale (à savoir: ouverture des fenêtres pour ventilation totale de la pièce, avant la classe et à chaque récréation). Le résultat des mesures nous indique que la machine répond parfaitement à ses promesses, mais le fait de changer d'air toutes les heures et demi nous fait perdre en partie le bénéfice d'avoir nettoyé l'air de la salle de classe.

Marché de l'école & Exposition

Sous quelques gouttes de pluie le marché s'est tenu dans la cour de l'école.

Fruits et légumes, jardinerie, fromager, pâtisserie...le choix était très varié et très sympathique.

L'association des Jeunes Ados Bruyérois a animé la tombola et les jeux pour les enfants.

Bravo à Alison qui gagne le premier prix, un superbe tableau peint par Valérie. Merci à notre artiste qui a offert ce tableau.





Animations scolaires et périscolaires

Malgré des semaines de confinement, des répétitions faites par vidéo, les enfants ont pu nous présenter des spectacles de qualité tant en danse en musique qu'en théâtre. Bravo à tous les animateurs et à nos jeunes vedettes.

Le passage des ceintures en judo a également pu être réalisé. Félicitations aux sportifs.

Mardi, avec une météo pluvieuse, les élèves sont partis en randonnée aux étangs de Hollande avec leur pique-nique. Une belle partie de plaisirs !

Et nous voilà en fin d'année scolaire, avec la remise des dictionnaires offerts par la mairie, des calculatrices offertes par l'association des Petits Écoliers et un très beau livre des fables de la Fontaine offert par l'école aux élèves quittant le CM2. Nous avons terminé cette journée par un grand moment de partage et de convivialité autour d'un barbecue.

Fête de l'école



Domaine de Madame Elisabeth



Fit Kids



Théâtre



Randonnée des CP à CM2



Spectacle ASLB



Spectacle de Mme Bisch



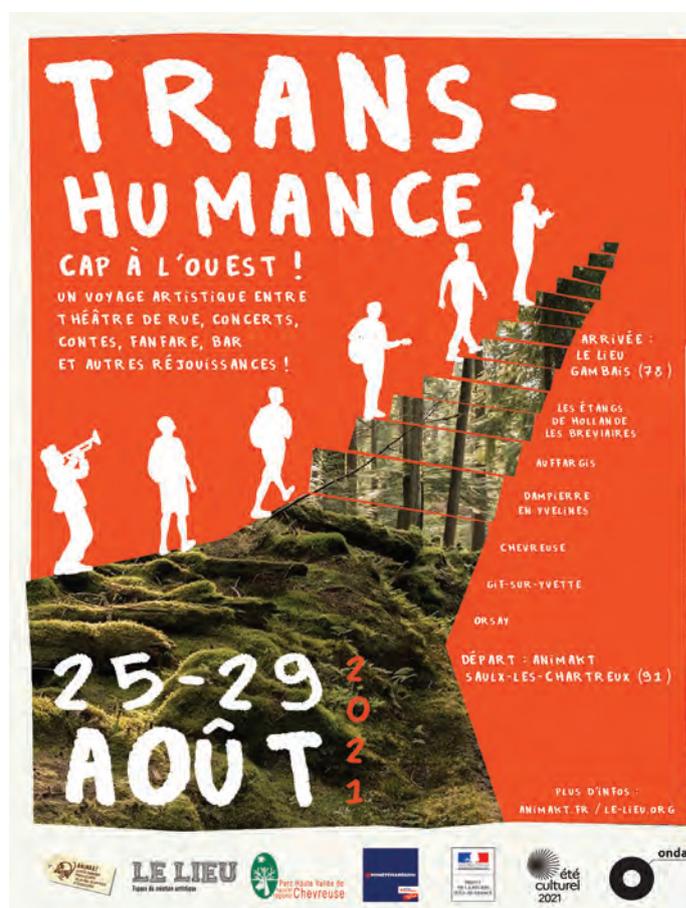
CULTURE ET ÉVÈNEMENTS

La transhumance artistique "Cap à l'ouest !" 28 août 2021

La transhumance est un projet Co-porté par deux structures culturelles : Animakt (à Saulx les Char treux, 91) et Le Lieu (à Gambais, 78). Nous allons proposer une randonnée artistique, entre ces deux points, du mercredi 25 août au dimanche 29 août. Nous allons faire une dizaine de kilomètres par jour. Les journées seront ponctuées d'étapes où nous proposerons des spectacles ou des im promptus artistiques, et des artistes (musiciens, conteurs, etc.) accompagneront les randonneurs.

L'objectif est à la fois de mettre en valeur le pay sage du Sud Yvelines et des communes qui le composent, grâce à des œuvres in-situ, mais aus si de proposer de façon inopinée une expérience artistique à toutes les personnes que nous ren contrerons en chemin.

Dans notre parcours nous passerons aux Étangs de Hollande le samedi 28 août. Et nous rêvons de pouvoir y organiser, en fin de journée, une étape artistique et conviviale, avec un spectacle. Nous y inviterons les personnes rencontrées tout au long de la journée et les promeneurs et baigneurs



de la base de loisirs.

Ce projet est soutenu par la région Ile de France dans le cadre de #monétémaréjon.

Sidonie DIAZ

Sous réserve des conditions sanitaires



La Commission Culturelle et l'Association Sports et Loisirs des Bréviaires (A.S.L.B) ont l'immense plaisir de vous annoncer la création d'un évènement :

Claude LEMESLE

« La chanson française à la portée de tous »

Le 02 octobre 2021 à 20h30
Salle des fêtes

Informations et inscriptions:
www.mairie-breviaires78.fr

Tournoi d'échecs

Aujourd'hui, il est admis que les échecs ont bien fait leur première apparition en Inde, mais autour du VI^e siècle de notre ère. D'après la légende, l'inventeur présumé des échecs indiens serait un brahmane nommé Sissa.

Samedi 27 février, l'ASLB a organisé un tournoi d'échecs avec l'aide des jeunes ados des Bréviaires. Le tournoi s'est tenu à la bibliothèque pendant qu'une initiation au jeu se déroulait dans la salle des fêtes.

Nous remercions M. CHERON pour le prêt du matériel et pour son implication auprès des jeunes.

Les heureux lauréats de ce concours sont : Mathieu, Colin et Raphael.

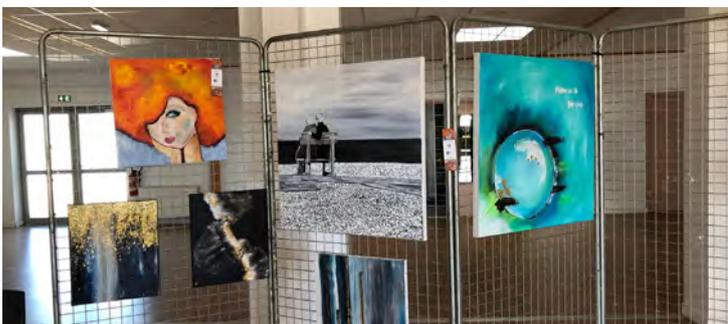


Vide Grenier & Exposition

Franc succès pour le vide grenier du 13 juin, ambiance conviviale, familiale.

Bravo aux organisateurs ASLB et Association des Petits Ecoliers.

L'exposition qui s'est tenue au même moment dans la salle des fêtes a également été très appréciée, la plupart des tableaux avaient été réalisés sur le thème "Alors, on danse!" et ont inspiré des textes des élèves de CM1/ CM2.



SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Le Perray, Rambouillet & leurs alentours | 78

Forte de plus de 6 années d'expérience dans l'aide à domicile, ma vie professionnelle a toujours été tournée vers l'aide, l'accompagnement, le soutien aux personnes et aux familles. Habitante du Perray en Yvelines, je mets mes compétences et ma joie de vivre au service des habitants de ma commune et des environs. Mes interventions à domicile ou en structure ont pour

but d'apporter du mieux-être, du soutien dans l'organisation du quotidien et garder au maximum le lien social. Permettre l'épanouissement dans le respect de l'individualité est l'une des valeurs qui m'anime. Chaleureuse, de confiance et à l'écoute, je me rends disponible selon vos besoins avec pour objectif de créer un véritable lien dans le temps.

SERVICES PROPOSÉS

Accompagnements véhiculés (*courses, rendez-vous médicaux, visite chez un membre de votre famille/amis...*)

Écoute, échanges* & lecture*

Jeux, divertissements, aide au jardin, activités adaptées à vos goûts et envies*

Sorties (*cinéma, théâtre, musée, parc, restaurant, terrasse...*)

Soutien dans vos démarches administratives*

Aide au rangement & organisation

Coordination des aides/intervenants et transmission aux familles*

Etc.

**Services possibles en cas d'hospitalisation*



N'hésitez pas à me contacter, nous échangerons ensemble sur vos envies & besoins

Camille BITON

mail : a2-cestmieux@outlook.fr

téléphone : 06.59.94.57.02

Devis et première rencontre gratuits.

Formée aux gestes premiers secours et intervenant dans le respect de la sécurité & de la santé des personnes.

Déclaration via l'organisme CESU : paiement par virement, chèque ou chèque CESU

Réduction ou crédit d'impôt à hauteur de 50%



*Selon Loi de finances en vigueur

La Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yveline

Une nouvelle réserve à nos portes.

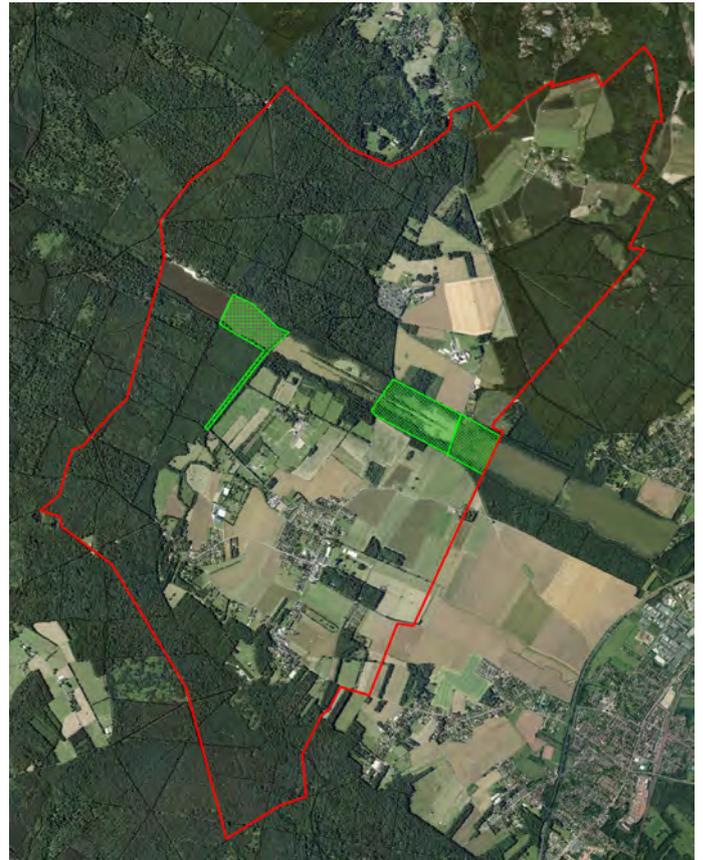
Par un décret du 8 avril 2021 une nouvelle réserve naturelle nationale en Ile-de-France a été créée

Ce classement en réserve naturelle est l'aboutissement de 5 ans de travail conjoint entre le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER) et le Service nature et paysages de la DRIEAT. Ils ont piloté les études scientifiques pour réactualiser et confirmer les connaissances, conduit les concertations locales auprès des associations et des élus. Ce site était connu par les scientifiques dès la fin du XIXème siècle, comme un site exceptionnel. Depuis plus de 50 ans les amoureux de la nature, les ornithologues, les associations locales de naturalistes dont le C.E.R.F ont rêvé d'un tel classement en réserve. C'est chose faite après un long parcours et grâce à une implication des élus locaux.

L'histoire créatrice de biodiversité

Par la volonté d'un monarque qui voulait créer le plus beau palais du monde, le château de Versailles est né. Une telle œuvre se devait d'être magnifiée par des jardins et des jeux d'eau. Le souverain sut s'entourer des scientifiques les plus brillants de son époque (création de l'académie des sciences (1766) pour l'aider à réaliser son souhait. Durant toute la durée du règne de Louis XIV la course pour alimenter les jeux d'eaux du parc de Versailles eut pour conséquence une multiplication d'ouvrages. Le système hydraulique dit réseau supérieur fut créé de 1675 à 1685, et avait pour vocation de collecter l'eau sur les plateaux de Trappes et de Rambouillet pour alimenter les fontaines du parc du château. À la fin des travaux, ce réseau était constitué de quinze étangs, huit retenues, soixante-dix kilomètres de rigoles, trente-quatre kilomètres de Grand-Lit-de-Rivière (dont les deux tiers en aqueduc). Ce réseau hydraulique a permis avec le temps, le développement de zones humides écologiquement remarquables.

Le territoire de la réserve (lien entre Yvelines urbaine et Yvelines rurale)



D'une superficie de 310 hectares. 87 ha venant de l'intégration de l'actuelle réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines créée en 1986 et **223 ha nouvellement protégés** de milieux aquatiques et de zones humides à l'amont du réseau des étangs et rigoles. C'est la deuxième plus grande RNN d'Ile de France. La réserve s'étend sur 8 communes : Auffargis, La Verrière, Le Mesnil-Saint-Denis, Le Per-ray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Trappes, Vieille-Eglise-en-Yvelines, et surtout notre commune : **Les Bréviaires**. Sur le territoire communal, le réseau des étangs et rigoles occupe une surface de 126 ha. Cela concerne l'étang de Corbet, l'étang de Pourras, le petit étang de Hollande, ainsi que l'aqueduc de la voute (allant du fond de la rue neuve à l'étang) soit un total de 36 ha.

Intérêt écologique de la réserve naturelle

La RNN des étangs et rigoles du Roi Soleil est majoritairement composée de zones humides formant une mosaïque d'habitats naturels remarquables :

- Végétations des milieux aquatiques, des plans d'eau

- Végétations des rives souvent très riches en espèces patrimoniales
- Formations prairiales à hautes herbes et prairies humides ;
- Boisements frais et humides, etc...

Flore :

Ses habitats remarquables abritent actuellement un tiers des espèces de plantes présentes en Île-de-France. Ainsi, 58 espèces à forte valeur patrimoniale ont été inventoriées.

- 1 espèce SCAP (Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées)
- 5 espèces protégées nationales,
- 11 espèces protégées régionales,
- 41 espèces ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

Faune :

La diversité des milieux offerts par les étangs (eaux libre, végétations flottantes...) sont autant d'habitats favorables au développement d'une faune spécifique des milieux humides. Insectes, oiseaux, chauves-souris, amphibiens et poissons sont les principaux groupes connus.



Les insectes : 16 espèces patrimoniales, 11 protégées régionales et 22 esp. au titre des ZNIEFF, 44 espèces libellules sur 59 espèces présentent en Ile-de-France. Toutes les espèces des eaux stagnantes sont représentées.

Les oiseaux : 260 espèces d'oiseaux sur les 335 espèces présentes en Ile de France. Avec les étangs de Saclay, la RNN des étangs et rigoles d'Yveline représente 50 % des espèces hivernantes en Ile de France. Parmi les espèces remarquables observables sur le site de Saint Hubert, on peut citer le Blongios nain. En France, cette



espèce est considérée comme en danger et menacée au niveau national notamment en raison de la régression et de la dégradation des zones humides. La réserve assurera une protection supplémentaire pour cette espèce

Autre espèce remarquable mais forestière, le Pic mar est présent sur le réseau amont et témoigne de la richesse et de la diversité du milieu forestier aux marges de la réserve. Enfin, de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau pourront profiter de la réserve comme la Bécassine des marais ou le Grèbe à cou noir.

Les aqueducs gites pour l'hibernation des chiroptères (chauves-souris).

L'intérieur des aqueducs est propice à l'hibernation des chauves-souris, en raison des conditions microclimatiques particulières et des nombreuses microcavités pouvant servir d'abri hivernal aux individus. Sur le territoire de la réserve, 11 espèces de chauves-souris hibernantes sont observables sur les 21 espèces recensées en Île-de-France.

Gestion de la réserve :

« Protéger, Gérer, Faire découvrir »

A la base de toute action, il y a la connaissance. Cette phase d'acquisition de savoir a permis la création de la réserve, elle sera poursuivie. Maintenant au travail...

Protéger :

Jusqu'à ce jour la coexistence milieux naturels et usage de l'espace par des tiers a pu se faire. La réserve conserve donc les activités en place (chasse, pêche, vélo, randonnée pédestre et équestre...) mais en les encadrant dans le respect de la législation environnementale. Elle ne s'isole pas du monde dont elle fait partie. Le cadre réglementaire est là pour réprimer les comportements inadaptés et/ou non respectueux des sites et des espèces. Un personnel assermenté y veillera.

Gérer :

Les inventaires et les études réalisés pour la création de la réserve seront poursuivis. Ils permettront avec l'aide d'un comité scientifique et du personnel de la réserve d'établir un plan de gestion qui définira les objectifs à atteindre ainsi que les méthodes de génie écologique à mettre en place pour préserver les sites et les espèces. Le personnel de la réserve assurera aussi les différents suivis scientifiques. Une gestion appropriée de ces milieux peut laisser espérer, une augmentation de la biodiversité et un enrichissement des habitats liés aux milieux ouverts.

Faire découvrir :

L'éducation à l'environnement est l'un des piliers du projet. Le porter à connaissance doit

permettre l'appropriation de la RNN par le public. Deux sites seront dédiés à l'accueil du public, des professionnels en formation et des scolaires. Le site de Saint-Quentin (ancienne réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines) et la maison des gardes de Saint-Hubert (le Per-ray-en-Yvelines). Bien que le réseau ait maintenant trois siècles, l'utilisation du numérique permettra une interaction avec les usagers.

Nous avons maintenant une réserve nationale à nos portes. Dès que les conditions d'ouverture et d'éducation à l'environnement seront effectives, je ne saurais trop vous inviter à en profiter. Nous avons la chance d'habiter en sud Yvelines, une offre importante de nature est à notre disposition. Sachons la découvrir.

Jean Luc TMOIN



Informations Rambouillet Territoire

Direction du Cycle de l'Eau

Récupérateurs d'eau

Le saviez-vous ?

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération aide les habitants des 36 communes du territoire à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie.

Alors que chaque Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, installer un récupérateur d'eau permet de concilier économies et geste écocitoyen.

Pour connaître les conditions d'attribution ou télécharger le dossier de demande de subvention, rendez-vous sur le site Internet : www.rt78.fr

Tourisme

Les « conseils rando » de l'Office de Tourisme.



Avec l'arrivée des beaux jours, l'équipe de l'Office du Tourisme vous livre ses conseils...

Après avoir testé des circuits de randonnée du territoire, elle vous dévoile des astuces pour faire de votre balade une réussite. Elle vous propose notamment une fiche pratique détaillée avec des conseils et informations précises sur tout le parcours.

C'est chaque jeudi, sur sa page Facebook Tourisme Rambouillet Territoires, que l'Office du Tourisme partage ses « conseils rando » afin que vous puissiez découvrir de nouveaux sites et ayez des idées de sorties avant le week-end.

Economie

Les producteurs locaux



La tendance du « consommer local » a pris un nouvel essor avec la pandémie COVID-19. La crise sanitaire a bousculé les habitudes de consommation et les comportements alimentaires.

On a assisté au retour des consommateurs vers les produits locaux et les commerces de proximité.

Aujourd'hui, les producteurs du territoire se mobilisent et continuent de nous approvisionner en produits frais.

Alors, petit tour d'horizon des producteurs locaux avec la nouvelle page du site qui donne également accès à une carte interactive.

www.rt78.fr/environnement/producteurs-locaux

Appareil à ultrason installé sur la base des étangs de Hollande par la CART

ULTRASON QUATTRO PRO50 360°

TRAITEMENT ÉCOLOGIQUE DES CYANOBACTÉRIES ET DES ALGUES FILAMENTEUSES

Un appareil pour traiter jusqu'à 50 hectares sur les cyanobactéries et jusqu'à 7 Hectares sur les algues filamenteuses.



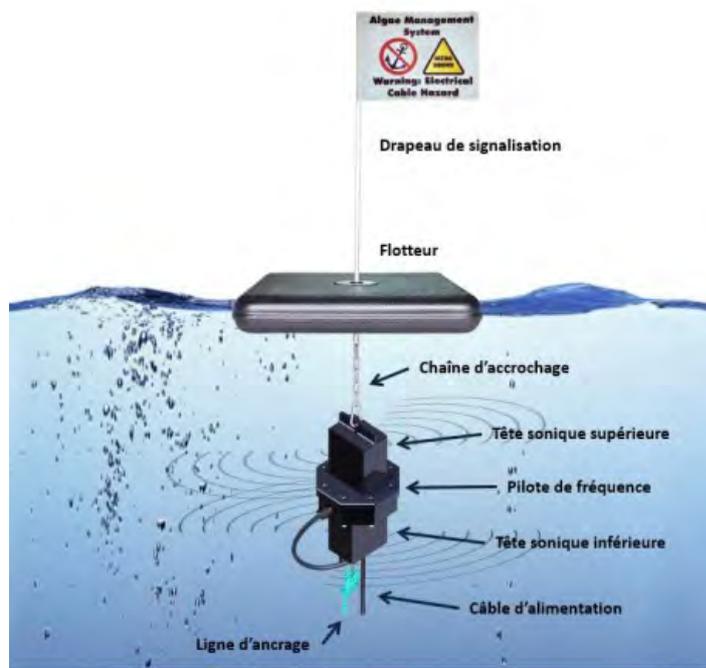
Toutes les algues ont une fréquence de résonance critique à laquelle elles subissent des dommages ; les fréquences des appareils sont réglées pour égaler la fréquence de résonance de la membrane cellulaire des algues, endommageant celles-ci de façon fatale dans les 72 heures de contact.

L'appareil ultrasons qui a été installé est de la dernière génération de la technologie ultrason dans le traitement des algues, des cyanobactéries et du biofilm. Avec une bande passante de 40 kHz et plus de 2000 fréquences générées, ces appareils sont dorénavant les plus puissants et les plus efficaces sur le marché mondial. L'appareil est facile à installer, nécessite peu d'entretien, et fonctionne 24h/24 offrant un traitement permanent pour tout type de plan d'eau.

Chez les cyanobactéries, ce sont



leurs vacuoles qui sont endommagées, des microcellules de gaz qui permettent leurs déplacements verticaux dans la colonne d'eau et régissent les fonctions vitales. Ainsi, les ultrasons provoquent l'implosion des vacuoles, entraînant la cellule dans les profondeurs et réduisant de façon fatale le processus de photosynthèse. Les humains, les animaux, les poissons et les plantes ont des fréquences de résonance différentes et ne sont donc pas affectés par les ultrasons émis par les transducteurs.



Cyanobactéries : des proliférations soudaines

Depuis plusieurs années le rapport sanitaire des eaux nous contraint à interdire la baignade à la base des étangs de Hollande

- 2018 : arrêté 2018/03 => fermeture à compter du 20 juillet
- 2018 : arrêté 2018/18 => fermeture à compter du 10 août
- 2019 : arrêté 2019/24 => fermeture à compter du 23 juillet
- 2020 : arrêté 2020/18 => fermeture à compter du 24 juillet

Comme nos étangs de Hollande, de nombreux écosystèmes aquatiques sont confrontés à des proliférations de micro-organismes (et parmi eux, les cyanobactéries) récurrentes dont l'étendue et la fréquence sont actuellement en augmentation. La plus ancienne mention d'un tel phénomène a été faite par De Candolle en 1825, à propos d'une prolifération de micro-organismes colorant en rouge vif le lac de Morats en Suisse.

Exemple de proliférations de cyanobactéries planctoniques (Anses 2020) :



Elles sont parfois la cause d'odeurs nauséabondes et à l'origine du mauvais goût de l'eau et de la chair des poissons. La couleur intense et l'aspect de l'eau qu'elles confèrent aux aires de baignades ou aux bases de loisirs sont peu engageants pour les utilisateurs.

Un danger sanitaire

Dans les aires de baignade et d'activités nautiques les efflorescences à cyanobactéries toxiques représentent également un danger important pour l'homme (d'irritation des yeux, d'éruptions cutanées, à des gastro-entérites, des atteintes hépatiques).

Ce risque est plus élevé pour les enfants qui sont susceptibles d'avaler d'importantes quantités d'eau en nageant ou en jouant.

En France, 95 cas d'intoxication humaine par des cyanobactéries ont été recensés par les centres antipoison (CAP) entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2018 (Anses 2020).

Toutefois, aucun cas grave ayant nécessité une hospitalisation n'a été rapporté.

Ces dernières années, ce sont surtout des cas d'intoxications animales (mortalités de chiens notamment) qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics et des médias.

Pour les eaux de baignade, la détection de proliférations de cyanobactéries s'appuie sur une surveillance visuelle, sur des prélèvements d'eau et de biofilms.

Exemple d'affichage proposé par les ARS ci-contre :

Les causes de ce phénomène et le temps et les efforts nécessaires pour l'endiguer

Les facteurs contrôlant les proliférations de cyanobactéries sont divers et complexes. Ils interviennent à de larges échelles comme l'augmentation globale de la température (les cyanobactéries présentent une croissance supérieure aux autres micro-organismes au-dessus de 25 °C), la

configuration du bassin versant, les apports en nutriments, ...

Il n'est par conséquent pas possible actuellement de prédire les proliférations et leur toxicité. Toutefois, on sait que les cyanobactéries planctoniques trouvent un terrain de prolifération particulièrement favorable dans les eaux douces enrichies en azote et phosphore.

Pour empêcher leur prolifération, il faut donc leur couper les vivres, c'est à dire réduire les apports en phosphates et nitrates.

En France, les programmes d'action initiés en lien avec la « Directive Nitrates » depuis 1991 et le code de bonnes pratiques agricoles mis en place en 1993 apportent certaines protections vis-à-vis des fuites d'azote et de phosphore (limitation des épandages de déjections animales, couverture hivernale des sols, bandes enherbées).

La tentation des solutions miracles – de court terme

Bien que comme le souligne l'Anses, la réduction des apports de phosphore et d'azote dans les eaux de surface reste aujourd'hui la seule façon durable de protéger et/ou de restaurer ces écosystèmes vis-à-vis des proliférations de cyanobac-

BAIGNADE : SOYEZ VIGILANT !

Des micro-organismes, appelés cyanobactéries, colonisent parfois le fond des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles forment des plaques de couleur vert / brun foncé à la surface des cailloux, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas ressemblant à des algues). Elles peuvent être à l'origine d'intoxications.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre et dont chacun a la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Si les **symptômes** suivants apparaissent :

- **Après une baignade** : irritation (de la peau, des yeux, autre), ou boutons...
- **En cas d'ingestion** : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin

Si les **symptômes** suivants apparaissent après avoir bu l'eau de la rivière, ou joué avec des bâtons ou des galets, ou mangé des cyanobactéries :

- tremblements des pattes arrière,
- perte d'équilibre, état anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...

Consulter sans délai un vétérinaire, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRES ?

Attention aux enfants ! ⚠

- Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés.
- Éviter d'ingérer de l'eau.
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Ne pas pratiquer d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.
- Prendre une douche après la baignade.

Attention aux animaux domestiques risque de mortalité canine ! ⚠

- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas les laisser accéder à la rivière / zone de baignade

POUR PLUS D'INFORMATIONS -

- Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations du département : Adresse mail téléphone
- Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire délégation départementale du département : Adresse mail téléphone

téries, l'utilisation d'approches complémentaires fondées sur l'usage de traitements chimiques ou physiques pour lutter contre ces proliférations, est néanmoins de plus en plus répandue.

Il s'agit de solutions à court terme dont l'efficacité, lorsqu'elle est avérée, est de courte durée, ce qui nécessite de les répéter régulièrement. D'autre part, ces traitements sont susceptibles d'avoir des répercussions sur d'autres compartiments biologiques que celui des cyanobactéries, et il est par conséquent difficile d'estimer leurs conséquences à moyen et long terme sur le fonctionnement de l'écosystème global du plan d'eau.

Exemple de traitements chimiques appliqués sur les masses d'eau (Anses 2020) :

- le traitement au carbonate de calcium, peu utilisé actuellement à cause de la répétition des épandages,
- le traitement au sulfate de cuivre, métal toxique, a suscité une mise en garde de l'OMS
- le traitement au peroxyde d'hydrogène, interdit en France dans la production d'eau potable
- l'épandage d'argile ou d'argile modifié, contenant du lanthane, qui peut être toxique en trop grande concentration.

Exemple de traitements physiques appliqués sur



les masses d'eau (Anses 2020) :

- le mélange artificiel de l'eau,
- l'oxygénation ou aération en profondeur,
- le dragage des sédiments,
- le soutirage hypolimnique (retirer une partie des eaux du fond du plan d'eau), ne sont des traitements très onéreux et efficaces à long terme que s'ils s'accompagnent d'une réduction des apports.
- les ultrasons, qui peuvent détruire les micro-organismes (et pas seulement les cyanobactéries) dans certaines conditions :

Le système d'ultrasons renouvelé contre les algues bleues à Jouillat

Lundi 4 juillet 2019 à 6:06 - Par Morgane Hocquin-Reffat, France Bleu Creuse, France Bleu

Guéret



Le système d'ultrasons expérimenté à l'été 2018 est reconduit cette année dans La Creuse pour lutter contre les algues bleues. Le Grand Guéret fera le bilan de son efficacité l'an prochain, mais il a déjà montré son efficacité à condition que le nombre de cyanobactéries n'explose pas.

Les procédés impliquant la bio manipulation des communautés vivantes dans la masse d'eau.

Trois types d'intervention ont été décrits :

- sur la structure de la communauté piscicole.
- sur la communauté des mollusques.
- sur la communauté végétale.

Dans tous les cas, le recours aux procédés de bio manipulation doit faire l'objet d'une évaluation des risques liés à l'introduction d'espèces non indigènes sur l'équilibre écologique des écosystèmes et la santé animale. Par ailleurs, là encore, la bibliographie relève que l'efficacité sur le long terme ne peut être assurée que si cette bio manipulation est couplée à un travail sur le bassin versant visant en la réduction des apports externes de nutriments.

Conclusions

A part la réduction des apports de nitrates et de phosphates provenant des bassins, toutes les solutions proposées sont des solutions de court terme qui doivent donc être renouvelées.

L'évaluation a priori sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes est bien sûr aussi difficile que dans le cas des pesticides.

La diversité des méthodes qui se sont succédées au cours des 30 dernières années, témoigne à la fois d'une forte demande pour des méthodes rapides de la part des gestionnaires de plans d'eau et du peu d'efficacité des méthodes proposées.

Sophie MARTIN

Source principale : ANSES 2020 – Evaluation des risques liés aux cyanobactéries et leurs toxines dans les eaux douces – Avis de l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail. Rapport d'expertise collective. Mai 2020 – Edition scientifique.

Un article plus détaillé et documenté est disponible sur notre site Internet

<https://mairie-breviaires78.fr>

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi	fermeture
Jeudi	de 8h30 à 12h00 et fermeture l'après midi
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi	de 9h30 à 12h00



Téléphone : 01 34 57 83 10

illiwap : 78108

Email: mairie.breviaires@wanadoo.fr

Site internet:
www.mairie-breviaires78.fr

Les travaux extérieurs

Pour le confort de tous et le bien vivre ensemble, merci de respecter ces horaires

EN SEMAINE

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS

De 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : INTERDITS



Calendrier

ORDURES MENAGERES:
collecte tous les mercredis matin



EMBALLAGES - JOURNAUX - REVUES - MAGAZINES: collecte un lundi sur deux le matin

- 9 et 23 août
- 6 et 20 septembre
- 4 et 18 octobre
- 1, 15 et 29 novembre

VERRE - BOUTEILLES - BOCAUX - POTS:
collecte un lundi sur 6 en journée

- 23 août
- 4 octobre
- 15 novembre



Les déchets verts

Les bacs à disposition y sont réservés exclusivement pour :

- Elagages et branchages de petites tailles (30mm de section)
- Les tontes de pelouse
- Les déchets issus de l'entretien des jardins privés
- Les feuilles mortes et les fleurs annuelles mortes
- Merci de ne pas déposer les sacs végétaux et plastiques au pied des bacs

ÉTAT CIVIL



Naissances

05/01/21 Gabin CHAPRON
23/01/21 Evelina CERNEI
24/02/21 Sacha GALLOT
16/03/21 Ellyot MOLLES
26/04/21 Alyssia DACUNA
24/06/21 Ambre DUROY



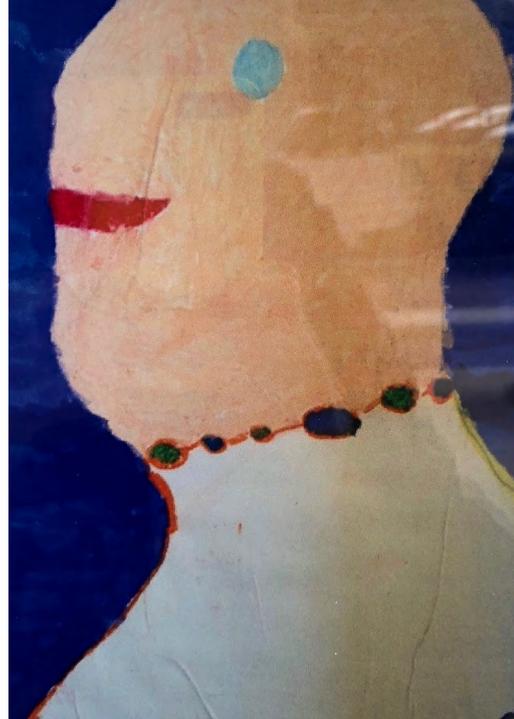
Décès

19/02/21 Gérard FLAMENT
13/06/21 Jeannine LEMAIRE
 née PIERRET

DATES À RETENIR

Sous réserve de la situation sanitaire

28 août	Cap à l'Ouest aux étangs de Hollande
04 septembre	Forum des associations (salles des fêtes) Ciné-Opéra en plein air : Songe d'une nuit d'été
11/12 septembre	Fête de la commune
18/19 septembre	Journées du Patrimoine
02 octobre	Récital Claude LEMESLE (salle des fêtes)



Vos enfants
ont du
talent!

